**SCP MORELLI MAUREL & Associés**

7 rue Maréchal Ornano - 20179 AJACCIO

Tél : 04 95 21 49 01 – Mail : contact@corsicalex-avocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

*Au plus offrant et dernier enchérisseur*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ADJUDICATION LE

**JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 à 10 H**

AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA

ROND POINT DE MORO GIAFFERI à BASTIA

**A LA REQUETE DU** :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE DE BORGO REVINCO, représenté par la SAS** SYNDILOC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 907 983 027 dont le siège social est à BORGO (20290), résidence Casaluna Bâtiment B2 1750 avenue de Borgo

Ayant pour Avocat la SCP MORELLI MAUREL & Associés.

**Descriptif deS immeubleS à vendre**

**Département de Haute-Corse, sur la commune de Borgo :**

En la copropriété cadastrée AL 188, dénommé résidence Borgo REVINCO

* **Le lot 200** : un appartement de type T3 au 4ème étage comprenant une entrée, une cuisine, un dégagement, un séjour, deux chambres, un WC une salle d’eau, une loggia située à l’Ouest et une terrasse à l’Est,
* **Le lot 136 :** une cave au sous-sol de 9 m²

**MISE A PRIX :10.000 euros**

***Visite des lieux sur place sans RDV le lundi 18 aout 2025 de 9h30 à 11h30***

***par ministère de la SELURL ACTIJURIS 2A (04 95 77 16 59)***

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la SCP MORELLI MAUREL & Associés, et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Bastia.

(Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet RETALI & Associés et à la SCP MORELLI MAUREL & Associés, pour consultation).

**ETANT NOTAMMENT PRECISE :**

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d’un chèque de banque ou d’une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

* Au cabinet de la SCP MORELLI MAUREL & Associés, 7 rue Maréchal Ornano 20000 AJACCIO et sur son site internet [www.corsicalex-avocats.com](http://www.corsicalex-avocats.com)
* Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire de BASTIA.
* Au cabinet RETALI & Associés, 39 boulevard Paoli à BASTIA

Fait et rédigé à Ajaccio, le 16 juillet 2025

POUR EXTRAIT. (20230624)